



Genève, 7 mars 2005

Avis de publication

**Nº 372-05**

## Manuel sur les télécommunications d'urgence Edition 2004



via ITU Website

Le manuel sur les télécommunications d'urgence est écrit pour accompagner et servir fidèlement celles et ceux qui contribuent à mettre les moyens de communication au service de la prévention des catastrophes et des opérations de secours, noble tâche s'il en est. Il simplifie et démythifie la haute technicité qui caractérise les télécommunications, domaine qui évolue rapidement surtout en ces temps de convergence et à l'heure où les réseaux de la prochaine génération prennent leur essor. Bien que simple et compact, ce manuel n'en est pas moins exhaustif et contient des informations factuelles fort utiles, présentées avec concision et organisées pour être aisément accessibles, aux professionnels en particulier.

<b>Date de publication:</b>	Anglais: disponible Français et espagnol: mi-2005
<b>Langue:</b>	Français, anglais et espagnol
<b>Format papier:</b>	Environ 180 pages – A4 (21 × 29,7 cm)
<b>Format électronique:</b>	MS Word for Windows™ – Adobe Acrobat™ PDF
<b>Numéro d'article:</b>	Français: 26423 Anglais: 26422 Espagnol: 26424
<b>Numéro ISBN:</b>	Français: 92-61-11092-4 Anglais: 92-61-11091-6 Espagnol: 92-61-11093-2
<b>Prix en francs suisses:</b>	<b>Prix catalogue: CHF 98.–</b> Etats Membres et Membres des Secteurs: -15% Administrations des pays les moins avancés: -80%
	<i>Librairie électronique: CHF 98.– (Prix unique)</i>



# CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

## ■ Prix

Les prix annoncés dans les Avis de publication, y compris ceux dans le Catalogue des publications de l'UIT et dans les Listes des Recommandations UIT-T et UIT-R (distribués gratuitement et affichés sur le site Web de l'UIT à l'adresse suivante: [www.itu.int/publications](http://www.itu.int/publications)), sont exprimés en francs suisses (CHF) et peuvent être modifiés sans préavis.

Une remise de 15% est accordée aux Etats Membres et aux Membres des Secteurs participant aux travaux de l'UIT. La réduction accordée aux Administrations des pays les moins avancés est de 80% du prix catalogue des publications de l'UIT. Les bibliothèques des établissements d'enseignement bénéficient également de cette réduction (pour les abonnements en ligne et les publications sur CD-ROM/DVD-ROM seulement). **Veuillez noter que le prix minimal facturé pour une publication achetée à la Librairie électronique est de vingt francs suisses (CHF 20.-) et qu'il n'y a pas de réduction sur ce service.**

Tous renseignements supplémentaires relatifs aux CD-ROM, aux DVD-ROM, aux Recommandations en ligne et à la Librairie électronique de l'UIT sont disponibles dans le Catalogue des publications et ses annexes (Listes des Recommandations UIT-R et UIT-T).

## ■ Mode de paiement

Toutes les publications sont payables à la commande:

- a) par carte de crédit: American Express, Eurocard/Mastercard ou Visa;
- b) par virement bancaire à l'UBS SA, Genève, sur le compte de l'UIT Genève, n° CH 96 0024 0240 C876 5565 0, SWIFT UBSWCHZH80A – Clearing n° 240;
- c) par chèque payable à l'UIT;
- d) par mandat postal international;
- e) par virement au compte de chèques postaux de l'UIT: UIT Genève, n° 12-50-3 (pour la Suisse);
- f) par bons de livres UNESCO.

Le paiement s'effectuera normalement en francs suisses (CHF). On peut également faire usage de chèques libellés dans d'autres monnaies librement convertibles en francs suisses, à condition que la conversion du chèque permette de couvrir le montant de l'achat au prix fixé en francs suisses. L'UIT n'accepte pas l'accréditif comme moyen de paiement.

*Pour un traitement rapide de vos commandes, nous vous invitons soit à effectuer un prépaiement par carte de crédit, soit à profiter de notre nouveau service en ouvrant un compte de dépôts UIT.*

## ■ Envoi

Les prix catalogue comprennent les frais d'envoi par voie postale économique, non recommandé, ou par le mode de transport qui est le plus favorable à l'UIT. Sur demande, l'envoi peut être fait par l'un des moyens suivants: avion, DHL, Federal Express, TNT, UPS ou valise diplomatique. Les montants estimés des frais d'envoi prioritaire sont calculés, sur demande, dans les devis. Depuis le 1<sup>er</sup> février 2003, les frais de recommandé sont ajoutés au coût de l'expédition par voie postale économique. Vous avez cependant la possibilité de les refuser mais, dans ces conditions, l'UIT ne prendra pas à sa charge le remplacement des colis non réceptionnés qui ont été expédiés par courrier non recommandé. Les droits de douane et autres taxes ou redevances liés à l'importation de marchandises ne sont pas pris en charge par l'UIT. **L'UIT n'est pas responsable des problèmes de transport tels que délai, perte ou détérioration.** Toute réclamation doit être faite dans les plus brefs délais et dans les six mois qui suivent l'expédition.

## ■ Retour des publications

Le retour d'une publication motivé par un défaut dans ladite publication donne exclusivement lieu à un échange et les frais consécutifs à cet échange sont pris en charge par l'UIT. Tout retour de publication doit intervenir dans le (1) mois qui suit la date d'expédition de la publication au client et avec l'accord préalable de l'UIT. Un montant minimal de cinquante francs suisses (CHF 50.-) est normalement facturé par l'UIT au client pour la remise de la publication en stock.

Les achats effectués en direct au comptoir de vente de l'UIT ne sont ni repris ni échangés.

Ces conditions générales sont applicables pour les publications électroniques (CD-ROM, DVD-ROM et en ligne), sous réserve des dispositions spécifiques dérogatoires contenues dans les Accords de licence. La passation d'une commande implique l'acceptation sans réserve des présentes conditions générales de vente.

Aucune des dispositions des présentes conditions générales de vente ne peut être interprétée comme constituant une dérogation ou une renonciation aux priviléges, immunités et facilités dont jouit l'UIT conformément aux accords internationaux qui lui sont applicables, en particulier à l'Accord de siège conclu avec le Conseil fédéral suisse le 22 juillet 1971, ainsi qu'à la Loi suisse et à toute autre loi nationale applicable.

**Les commandes par téléphone ne sont pas acceptées.  
Veuillez les envoyer par écrit.**

# Manuel sur les télécommunications d'urgence

## Edition 2004

Bon de commande

**Adresse de facturation (en majuscules)**

Nom de la société ou de l'organisme

Division / Département

Nom de la personne à contacter

Rue / Case postale

Ville

Code postal

Pays

Numéro de téléphone

Numéro de télifax

E-mail

**Mode d'expédition préféré** économique (gratuit)\* Federal Express  
(Nº de compte international) économique recommandé UPS  
(Nº de compte international) avion recommandé DHL  
(Nº de compte international) TNT  
(Nº de compte international)**Adresse d'expédition (si différente de l'adresse ci-dessus)**

Nom de la société ou de l'organisme

Division / Département

Rue / Case postale

Ville, code postal Pays

**Mode de paiement** Chèque  
à l'attention du  
Secrétaire général de l'UIT Mandat  
à l'attention du  
Secrétaire général de l'UIT Virement bancaire de  
sur le compte de l'UBS SA à Genève, n° CH 96 0024 0240 C876 5565 0,  
SWIFT UBSWCHZH80A - Clearing n° 240 CHF

Veuillez débiter ma carte de crédit de

 American Express Eurocard / Mastercard

CHF Nom du titulaire

 Visa

N° de la carte

**Veuillez me faire parvenir**Numéro  
d'article

Titre de la publication

Code de  
languePrix  
unitaire

Quantité

Total  
CHF**Je confirme cette commande**

Référence de votre commande

Nom du signataire

Date

Signature

\*Veuillez noter que l'UIT ne prendra pas à sa charge le remplacement des colis non réceptionnés qui ont été expédiés **par courrier non recommandé**.  
L'UIT **n'est pas responsable** des problèmes de transport tels que délai, perte ou détérioration.

Prière de signer et de renvoyer ce bon de commande dûment rempli à l'adresse suivante:

UIT

Division des ventes et du marketing

Place des Nations

CH-1211 Genève 20 – Suisse

Téléfax: +41 22 730 51 94

E-mail: sales@itu.int